



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation



Service UEI - Urbanisme Equipement Intendance

Porrentruy, le 9 août 2023

Communiqué de presse

Cyclomania, le défi cycliste de Porrentruy

Du 1^{er} au 30 septembre 2023, la Municipalité de Porrentruy participe au défi cycliste Cyclomania, organisé par l'association ProVelo. L'objectif est d'encourager, pendant un mois, la population à se déplacer en vélo ou à pied. De nombreux prix d'étapes sont en jeu. Le premier prix est un bon de 1'000 CHF auprès d'un commerce de vélos bruntrutain.

Cyclomania est une action nationale de promotion du vélo et de la marche en milieu urbain, développée par ProVelo avec le soutien de SuisseEnergie. L'objectif de Cyclomania est d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien. La Municipalité de Porrentruy y participe, car elle souhaite promouvoir l'usage d'une mobilité active et respectueuse de l'environnement.

Le défi cycliste a lieu du 1^{er} au 30 septembre 2023. Plus les participants commencent tôt durant le mois de septembre, plus ils auront des chances de récolter des points et remporter des prix. Le défi n'est pas réservé aux habitants de Porrentruy, il est ouvert à toutes les personnes qui se déplacent régulièrement en ville.

Pour s'inscrire au défi, les utilisateurs doivent télécharger l'application Cyclomania. Le traçage doit être activé pour que l'appli puisse enregistrer automatiquement leurs déplacements. Les personnes qui ne souhaitent pas que leurs déplacements à pied ou à vélo soient tracés peuvent les saisir manuellement. Il est également possible d'utiliser l'appli sans participer à Cyclomania, afin d'observer ses comportements de mobilité et la quantité de CO₂ émise dans le cadre de ses déplacements quotidiens.

Tout trajet de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied permet de récolter des points, qui permettent de gagner les prix d'étape. Les déplacements en vélo électrique sont aussi comptabilisés. Dès que la personne a atteint le nombre de points requis pour remporter un prix d'étape, elle en est informée par email et reçoit son prix par voie électronique.

Les personnes qui atteignent le nombre de points maximal participent au tirage au sort du prix principal. Cette année, le premier prix est un bon de 1'000 CHF, offert par la Municipalité de Porrentruy, à utiliser auprès d'un des deux commerces bruntrutains suivants : Cycles Refouss ou Olivélo.